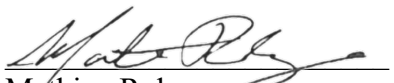


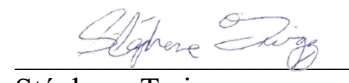
Politique de gestion du maintien de la biodiversité

Canadian Royalties Inc. est une compagnie minière engagée envers la protection de l'environnement et le respect des communautés. Nous reconnaissons l'importance du maintien de la biodiversité et adhérons aux principes promus par l'initiative *Vers un développement minier durable* de l'Association Minière du Canada, dont ceux du cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité. Dans la poursuite des engagements de sa Politique de Responsabilité Sociale Environnementale, Canadian Royalties inc s'engage à :

- Contribuer de manière positive à la conservation de la biodiversité à toutes les étapes du cycle de vie du Projet Nunavik Nickel
- Collaborer avec les principales communautés d'intérêt afin d'élaborer et mettre en œuvre des politiques et pratiques responsables afin :
 - ✓ D'intégrer l'importance de la conservation de la biodiversité, dont le respect des habitats critiques,
 - ✓ D'évaluer et de surveiller l'état de la biodiversité tout au long du cycle de vie de chaque projet
 - ✓ D'éviter, de minimiser, d'atténuer et/ou de compenser tout effet néfaste sur la biodiversité
 - ✓ D'améliorer, par le biais de la recherche, du partage d'information et/ou de partenariat, la compréhension de l'industrie et sa contribution à la conservation de la biodiversité, à la science et aux connaissances traditionnelles
 - ✓ D'établir, de financer et de mettre en œuvre des plans complets de restauration qui, autant que faire se peut, permettent de rétablir la viabilité et la diversité des écosystèmes qui répondront aux besoins des utilisations éventuelles suivant la fermeture des sites
- Pratiquer la transparence et la reddition de comptes au public sur les questions touchant aux mines et à la conservation de la biodiversité
- Respecter les aires protégées règlementées et collaborer avec d'intérêts afin d'élaborer des processus décisionnels transparents, inclusifs, avisés et équitables pour l'établissement d'aires protégées
- Ne mener aucune activité d'exploration ou d'extraction à l'intérieur des sites du patrimoine mondial
- Faire preuve de leadership en diffusant cette politique




Mathieu Roberge
Directeur Général Opérations
1^{er} mars 2024


Stéphane Twigg
Directeur Environnement
1^{er} mars 2024